



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2025

REÇU À LA SOUS PRÉFECTURE
DE FORCALQUIER

Délibération n°2025-13

15 AVR. 2025

Thème : BUDGET ET FINANCES 5

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Objet : Subventions de fonctionnement 2025 aux associations sportives et sociales

L'an deux mille vingt-cinq le quatre du mois d'avril, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 28 mars 2025 s'est réuni à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

Membres en exercice : 29 Membres présents : 23 Pouvoirs : 6 Suffrages exprimés : 29

Étaient présents :

David GEHANT, maire ; Emmanuel LUTHRINGER, adjoint ; Thomas CHERBAKOW, adjoint ; Sylvie SAMBAIN, adjointe ; Charlotte SOULARD, adjointe ; Karima COEURET, adjointe ; Jean- Pierre GEORGE, adjoint ; Sandrine LEBRE, adjointe ; Jacqueline VILLANI, conseillère municipale ; Didier MOREL, conseiller municipal ; Francine GIAY- CHECA, conseillère municipale ; Gérard PETEY, conseiller municipal ; Caroline MASPER, conseillère municipale ; Michel DALMASSO, conseiller municipal ; Elodie OLIVER, conseillère municipale ; Aurélie ANNEQUIN, conseillère municipale ; Jérémie DENIER, conseiller municipal ; Danièle KLINGLER, conseillère municipale ; Jean- Michel GRES, conseiller municipal ; Charles DANNAUD, conseiller municipal ; Lorraine PRUNET, conseillère municipale ; Lisa MARCEL, conseillère municipale ; Adrien NIMSGERN, conseiller municipal.

Étaient représentés :

M. Michel CHAPUIS, conseiller municipal donne procuration à Mme Sylvie SAMBAIN
M. Rémy ROTA, conseiller municipal donne procuration à M. Jérémie DENIER
Mme Virginie FAYET, conseillère municipale donne procuration à M. Michel DALMASSO
Mme Morane SOULIE, conseillère municipale donne procuration à M. David GEHANT
M. Fabien JOURDAN conseiller municipal donne procuration à Mme Karima COEURET
M. Geoffroy GONZALEZ, conseiller municipal donne procuration à Mme Lorraine PRUNET

Absents excusés :

Michel CHAPUIS, Rémy ROTA, Virginie FAYET, Morane SOULIE, Fabien JOURDAN, Geoffroy GONZALEZ

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Madame Elodie OLIVER a été désignée à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

VU les demandes de subventions déposées par les associations auprès des services de la commune de Forcalquier au titre de l'année 2025,

CONSIDERANT que la commune de Forcalquier tient à poursuivre ses encouragements envers la vie associative par le biais d'une participation financière,

CONSIDERANT qu'en corollaire au vote du budget principal pour 2025, il convient d'adopter la ventilation proposée pour l'affectation des subventions allouées au titre de l'exercice 2025 telles que figurant dans le tableau ci-dessous :

Solidarité – social - divers	
Désignation association	Montants 2025
Association communale de chasse	400,00 €
AVF – Forcalquier Accueil	500,00 €
Gaule oraisonnable	500,00 €
Harmonisation de Gaia	500,00 €
Jardins familiaux	500,00 €
Les jardins des Charmels	500,00 €
ANDCTCG – CHASSE GRIVES (imitation chants oiseaux)	500,00 €
Solidarité 04	400,00 €
Ligue Contre le Cancer	1 000,00 €
Ciel et Terre	800,00 €
Ass Forestière Laye/Lauzon	500,00 €
Sang et vie	500,00 €
Automne d'azur	2 000,00 €
Chats sans toi	2 000,00 €
Maison de la famille	1 500,00 €
Maison de la famille – Jardins de l'Ubac	500,00 €
Maison de la famille – Fêtes des Brouettes	500,00 €
UNAFAM	500,00 €
Sous total solidarité - social - divers	13 600,00 €
Sport	
Désignation association	Montants 2025
ASF (club de Foot forcalquier)	9 000,00 €
Boxe – High Tech Boxing	3 000,00 €
Ass Boulistes de Forcalquier	3 800,00 €
Basket	3 000,00 €
Collège - UNSS	1 350,00 €
Escalade - Escapade	1 900,00 €
Fous du volant – badminton	3 000,00 €
Forcal'Crew	1 800,00 €
La Grosse Boule	350,00 €
La Grosse Boule – concours Boule Lyonnaise	1 000,00 €
Gymnastique volontaire	900,00 €
Randonnée en Haute Provence	350,00 €
Ski club	2 000,00 €

Sab Tendanse	3 000,00 €
Roue Libre	500,00 €
Sandokai - karaté	2 500,00 €
Tai Chi jeune forêt	775,00 €
Tennis Club	4 000,00 €
Wild Trail	3 000,00 €
Sous total sport	45 225,00 €

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :

- D'approuver le tableau ci-dessus fixant la liste des bénéficiaires des subventions allouées au titre de l'année 2025 et leur montant ;
- Dit que les crédits sont inscrits au budget 2025 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal à effectuer toute démarche consécutive à cette décision et pour les élus ayant reçu délégation, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
David GEHANT



Acte publié le :